

MUNICIPALITE DU CANTON DE SAINT-GODEFROI

À la réunion extraordinaire du Conseil Municipal du Canton de Saint-Godefroi, tenue à huis clos au 83 route 132, ce 18 février 2022 à compter de 18 h00.

Sont présents :

Madame Johanne Horth, conseillère
Monsieur Georges Chapados, conseiller
Monsieur Gérard Litalien, conseiller
Madame Laurette Grenier, conseillère
Madame Nancy Huard, conseillère

Est absente :

Madame Sylvie Lecourtois, conseillère

Tous conseillers (ères), formant quorum sous la présidence du pro- maire, Madame Laurette Grenier.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 18h00

ORDRE DU JOUR

- 1- Code d'éthique
- 2- Achat en commun
- 3- Offre d'emploi

CODE D'ÉTHIQUE

Remis à la réunion régulière de mars

ACHAT EN COMMUN **RÉSOLUTION N° 2022-33**

Il est proposé par Gérard Litalien et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité du Canton de Saint-Godefroi profite de l'opportunité de faire front commun avec la MRC de Bonaventure pour obtenir les meilleurs prix possibles concernant l'achat en commun d'asphalte froide (cold Pach) (Quantité 125 sacs), le magnésium liquide (Quantité 3500 litres).

Adoptée

OFFRE D'EMPLOI **RÉSOLUTION N° 2022-34**

Le conseiller M. Gérard Litalien propose la Firme Lambert pour un offre d'emploi

La conseillère Madame Johanne Horth propose Horizon emploi

Un vote a eu lieu;

Firme Lambert : Nancy Huard
Georges Chapados
Gérard Litalien

Horizon Emploi : Laurette Grenier
Johanne Horth

Il est résolu à la majorité d'engager la firme Lambert.

Adoptée

PERIODE DE QUESTIONS

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h27

En signant le procès-verbal, le maire reconnaît avoir signé chacune des résolutions contenues dans celui-ci.

La pro-maire

Directrice générale par intérim